
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

BUDGET 2019

- mars 2019-



1. OBJET

Débats d'orientations budgétaires

Conformément à l'article L.2312-1, dans les communes de 3500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci [...]. Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus.

2. OBJECTIFS DU MANDAT

Maintenir une gestion saine de l'Intercommunalité contrainte par des difficultés financières générées par les baisses des concours de l'Etat

- Dans un premier temps, recentrer les interventions sur les compétences de l'Intercommunalité,
- Dans un second temps, envisager éventuellement de nouvelles prises de compétences en fonction des moyens financiers de l'Intercommunalité

Maintenir voire renforcer les actions mutualisées entre les communes et l'intercommunalité dans une volonté de solidarité.

Maintenir un niveau d'investissement indispensable pour le territoire : habitants – monde économique...

Comment procéder :

Compenser les nouvelles dépenses par une baisse d'autres dépenses ?

Compenser les nouvelles dépenses par des recettes nouvelles ?

Contenir les dépenses aux compétences de l'Intercommunalité ?

Maintenir les services publics dans leur dimensionnement actuel ?

3. POSTULAT

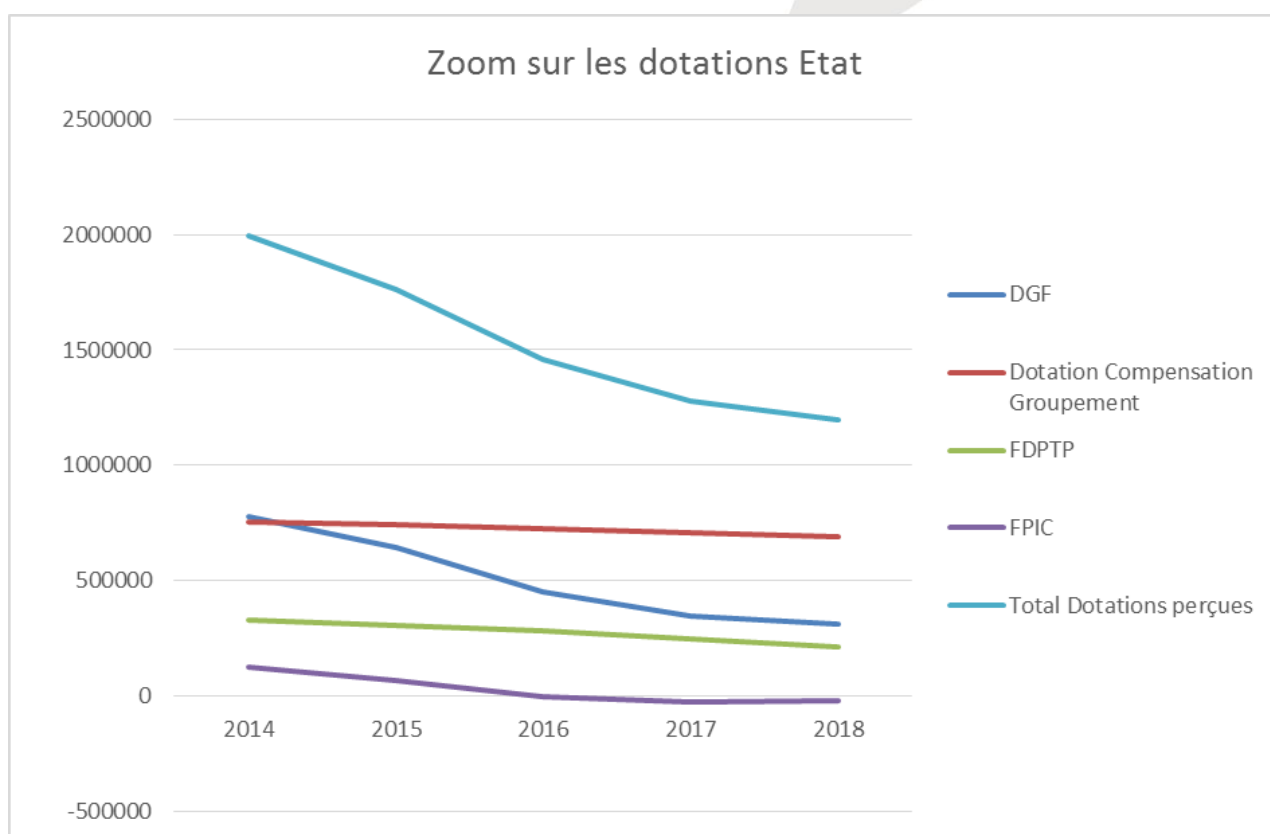
Loi de Finances 2019 & Loi de programmation des finances publiques 2018-2022

- **FPIC** : En 2019, l'enveloppe financière globale FPIC est maintenue à 1 milliard €.
- Dotation intercommunalité :
 - Localement : l'intercommunalité perd sa DGF bonifiée – pas d'exercice du nombre imposé de compétences
 - Nationalement : réforme de la dotation d'intercommunalité = inconnue sur l'impact de la DGF de la CCM
- Dotation de Compensation : baisse de 2%
- Fonds départemental de Péréquation **de la Taxe Professionnelle** : baisse de l'enveloppe nationale poursuivie en 2019. Après une baisse de 8% en 2017, baisse de 14% en 2018 → annonce d'une baisse annoncée à 15% pour 2019
- **Dotation unique de compensation TP** : supprimée depuis 2018
- **Réforme de la Taxe d'habitation** : mesure phare de la Loi de finances 2018 ...aucune information nouvelle sur la loi de finances 2019
- **Trajectoire de résorption des déficits français et place assignée aux administrations publiques** : Les collectivités locales non contraintes à la contractualisation avec l'Etat sont dans l'obligation de

présenter les objectifs prospectifs d'évolution des dépenses de fonctionnement et des besoins de financement annuels (emprunt-remboursement)...

Depuis 2015, la Communauté de Communes est fortement impactée par la baisse des dotations de l'Etat

Zoom sur les pertes de recettes liées aux diminutions des dotations de l'Etat					
	2014	2015	2016	2017	2018
DGF	779 000	645 000	455 000	347 782	311 478
Dotation Compensation Groupement	757 000	741 000	726 000	706 700	692 003
FDPTP	331 000	306 000	283 000	250 600	210 990
FPIC	128 000	67 000	- 3 000	- 23 975	- 16 948
Total Dotations perçues	1 995 000	1 759 000	1 461 000	1 281 107	1 197 523
Soit une perte de recettes /2014		- 236 000	- 534 000	- 713 893	- 797 477
chaque année...					
représentant sur les recettes de la collectivité					-30,16%
(recettes "réelles" déduction faire rev./sub ba)					



4. LE CA 2018 POUR PREPARER LE BP 2019

A. COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Pour permettre de générer une nouvelle capacité d'autofinancement (négative en 2018) et de constituer de l'excédent de fonctionnement dangereusement consommé lors des deux derniers exercices, l'assemblée a décidé une augmentation de la fiscalité en 2018.

Cette hausse de recettes, associée à une gestion rigoureuse, notamment avec une nouvelle gestion du site du Sautet (suppression subvention d'équilibre), la rationalisation de certaines compétences, des choix stratégiques en matière de gestion des déchets, permet une clôture de l'exercice 2018 à plus de 800 000€.

Compte Administratif 2018_Budget Ppal		dépenses	recettes	résultat
réalisation exercice 2018	Section Fonct.	8 788 491,92	9 652 278,33	863 786,41
	Section Invest.	1 107 722,59	1 082 714,65	- 25 007,94
		+	+	
Report exercice 2017	Section Fonct.		531 237,96	1 395 024,37
	Section Invest.	235 262,22		- 260 270,16
		=	=	
Total réalisation + report		10 131 476,73	11 266 230,94	1 134 754,21
Restes à réaliser	Section Fonct.			
	Section Invest.	819 780,00	725 000,00	- 94 780,00
Résultat Cumulé	Section Fonct.	8 788 491,92	10 183 516,29	1 395 024,37
	Section Invest.	2 162 764,81	1 807 714,65	- 355 050,16
	total cumulé	10 951 256,73	11 991 230,94	1 039 974,21

B. TABLEAU CA CONSOLIDE

Les 6 budgets de la CCM sont cumulés dans un seul tableau, donné à titre indicatif, sont additionnés des budgets de différentes nomenclatures (M14, M49...)

-  Budget Principal
-  Budget annexe Gestion des déchets

- 📄 Budget annexe Matheysine développement (sur 6 mois – intégration comptable au 1er juillet 2018)
- 📄 Budget annexe Abattoir (sur 6 mois – intégration comptable au 1er juillet 2018)
- 📄 Budget annexe Base Sautet
- 📄 Budget annexe Maison Messiaen

CA2018_Consolidé (1)		dépenses	recettes	résultat
réalisation exercice 2018	Section Fonct.	12 422 367,29	13 205 424,74	783 057,45
	Section Invest.	2 564 623,95	2 176 520,23	- 388 103,72
		+	+	
Report exercice 2017	Section Fonct.	-	904 475,64	1 687 533,09
	Section Invest.	503 288,04	2 736 684,24	1 845 292,48
		=	=	
Total réalisation + report		15 490 279,28	19 023 104,85	3 532 825,57
Restes à réaliser	Section Fonct.			
	Section Invest.	3 488 440,00	1 377 049,00	- 2 111 391,00
Résultat Cumulé	Section Fonct.	12 422 367,29	14 109 900,38	1 687 533,09
	Section Invest.	6 556 351,99	6 290 253,47	- 266 098,52
	total cumulé	18 978 719,28	20 400 153,85	1 421 434,57

(1) cumul des 6 budgets : Principal, Mat.dev, Gestion déchets, Base du sautet, Messiaen, Abattoir

C. ETAT DE LA DETTE

- Prévu au BP 2018 non réalisé
 - ☺ Financement participation Train
- En 2019...
 - 🏠 Emprunt achat camions BOMGrue (début annuités en 2020)
 - ☺ Pas d'emprunt à prévoir pour Matheysine Développement

	nominal	capital restant dû au 31/12/18	Annuités	capital	interet	capital dû au 31/12/2019
Déchets	432 000,00	180 970,90	62 580,30	60 615,58	1 964,72	120 355,32
Principal	3 050 000,00	2 110 000,11	274 784,97	221 666,64	53 118,33	1 888 333,47
Abattoir	28 400,00	12 605,58	2 772,80	2 136,05	636,75	10 469,53
Math.Dev	5 149 840,00	2 272 590,10	442 215,12	348 604,49	93 610,63	1 923 985,61
Total	8 660 240,00	4 576 166,69	782 353,19	633 022,76	149 330,43	3 943 143,93
		Dettes par habitant		39,35		198,31

D. FISCALITE LOCALE

Zoom sur la nouvelle fiscalité Gemapi

La CCM est compétente depuis le 1^{er} janvier 2018 dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Ce transfert automatique de compétence s'est fait sans transfert de recettes, aussi le législateur a laissé à l'initiative des collectivités la possibilité de prélever de la fiscalité dédiée « GEMAPI » additionnelle aux taux de fiscalité locale. La CCM dans l'incapacité d'autofinancer cette nouvelle compétence a instauré cette taxe en 2018

Fiscalité	TH	FB	FnB	CFE
Taux	0.306%	0.358%	0.885%	0.483%
Produit	75 205	81 396	4 295	39 104

Produit perçu (fiscalité GEMAPI)	200 054 €
Coût 2018 (frais fon. – travaux Berce Caucase – EBF)	59 625 €
Budget GEMAPI 2018 disponible sur 2019	140 429 €

Zoom sur la fiscalité économique

Constat : en tenant compte des prélèvements liés à la fiscalité professionnelle, le produit de fiscalité économique en 5 ans a « gagné » 80 000 € avec la hausse mécanique des bases de CFE et la hausse en 2018 du taux de prélèvement de la CFE → Fragilité de la CCM sur les recettes économiques.

Evolution Fiscalité Economique de 2014 à 2018							
article	Désignation Fiscalité		2014	2015	2016	2017	2018
c/73111	CFE	base	7 810 588	7 881 212	7 927 176	7 964 813	8 090 000
	CFE	Taux	28,950%	28,950%	28,95%	28,950%	29,440%
	CFE	Produit	2 261 301	2 281 723	2 294 939	2 309 151	2 386 561
c/73112	CVAE	Produit	590 793	594 526	699 957	592 078	629 455
C/73114	IFER	Produit	636 721	641 383	638 754	647 707	656 254
C/73113	TASCOM	Produit	170 046	167 277	176 649	191 894	171 697
Produit Fiscalité Economique			3 658 861	3 684 909	3 810 299	3 740 830	3 843 967
C/73923	FNGIR (lié à la taxe Prof.)	Prélèvement	- 442 748	- 442 748	- 442 748	- 442 748	- 442 748
c/739223	FPIC (lié à la fisc.pro)	Produit/prélèv.	128 000	67 000	- 3 000	- 23 975	- 16 948
Produit Fiscalité Eco pondéré/prélèvements			3 344 113	3 309 161	3 364 551	3 274 107	3 384 271



Etat des lieux de la fiscalité locale en 2018

	base définitive 2017	Taux 2017	Produit 2017	Base Etat 1259	TAUX 2018	CA 2018
C/73111 TH	26 108 989	8,00%	2 088 722	26 445 000	8,30%	2 212 239
C/73111 TFB	23 865 657	1,00%	238 441	24 231 000	1,75%	419 042
C/73111 TFnB	478 569	6,00%	28 718	485 600	6,00%	29 170
C/73111 CFE	7 964 813	28,95%	2 309 151	8 090 000	29,44%	2 386 561
C/73111 TAFnB			12 436			13 126
C/73112 CVAE			592 181			629 455
C/73114 IFER			647 707			656 254
C/73113 TASCOM			191 894			171 697
C/7331 TEOM	19 103 340	11,70%	2 253 923	19 540 300		2 302 529
C/7346 GEMAPI						200 054
total Produit fiscalité			8 363 173			9 020 127

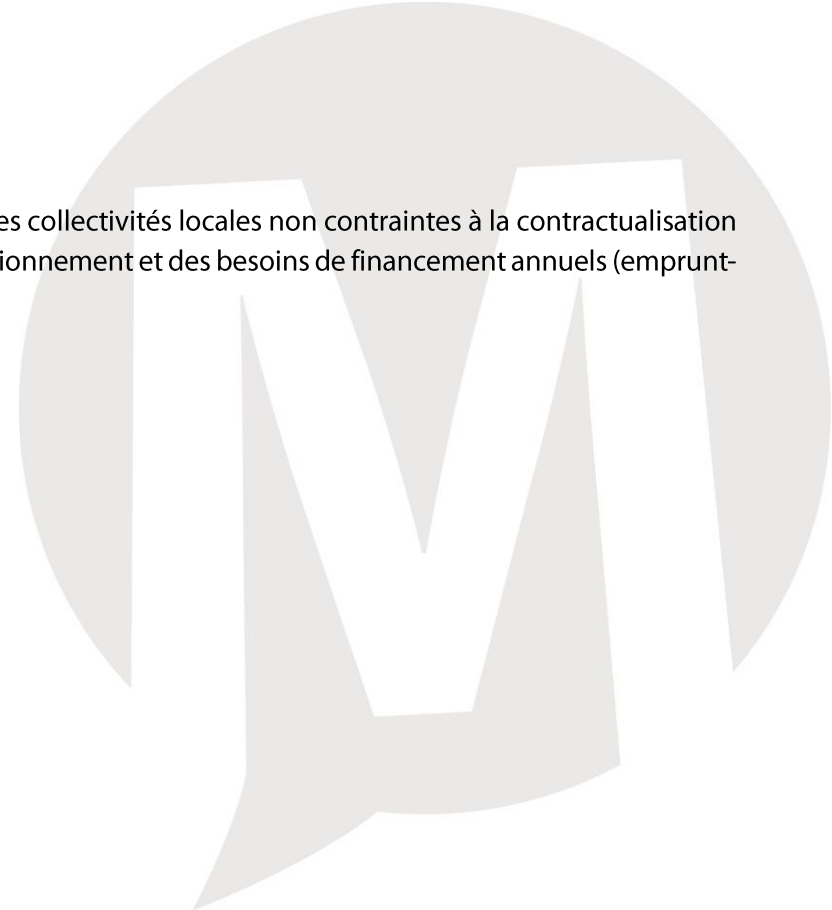
E. RATIOS OBLIGATOIRES

Calcul des ratios sur la base du budget principal et annexes (Sautet-OM) mais hors Maison Messiaen (excédent affecté au budget). *Ces ratios sont donnés à titre indicatif, compte-tenu des variations des compétences exercées entre EPCI de même strate.*

ratio		CCM	EPCI strate	(source DGFIP 2015)	
1	Dépenses réelles Fonct. / population	566	260	CAF Brute	1 253 601
	<i>Dépenses réelles Fonct. (reversement fiscalité) / population</i>	307			
2	Produit des impositions directes / population	454	213	CAF Nette	620 578
2b	Produit net des impositions directes / population	195	131		
3	recettes réelles fonctionnement/population	629	310		
4	Dépenses équipement brut/population	123	74		
5	Encours dette/population	230	172		
6	DGF/Population	50	47		
7	Dépenses Personnel/dépenses réelles fonctionnement	27,17%	36,60%		
8	Coefficient Mobilisation potentiel fiscal (produits fiscaux/potentiel)	1,148	si taux supérieur à 1 - Taux EPCI trop élevé		
9	Dépenses Fonct et remboursement dette/recettes réelles Fonct.	95,04%	89,60%		
10	Dépenses Equipement/recettes réelles Fonct.	19,50%	23,60%		
11	Encours dette/ Recettes réelles Fonct.	36,59%	55,50%		

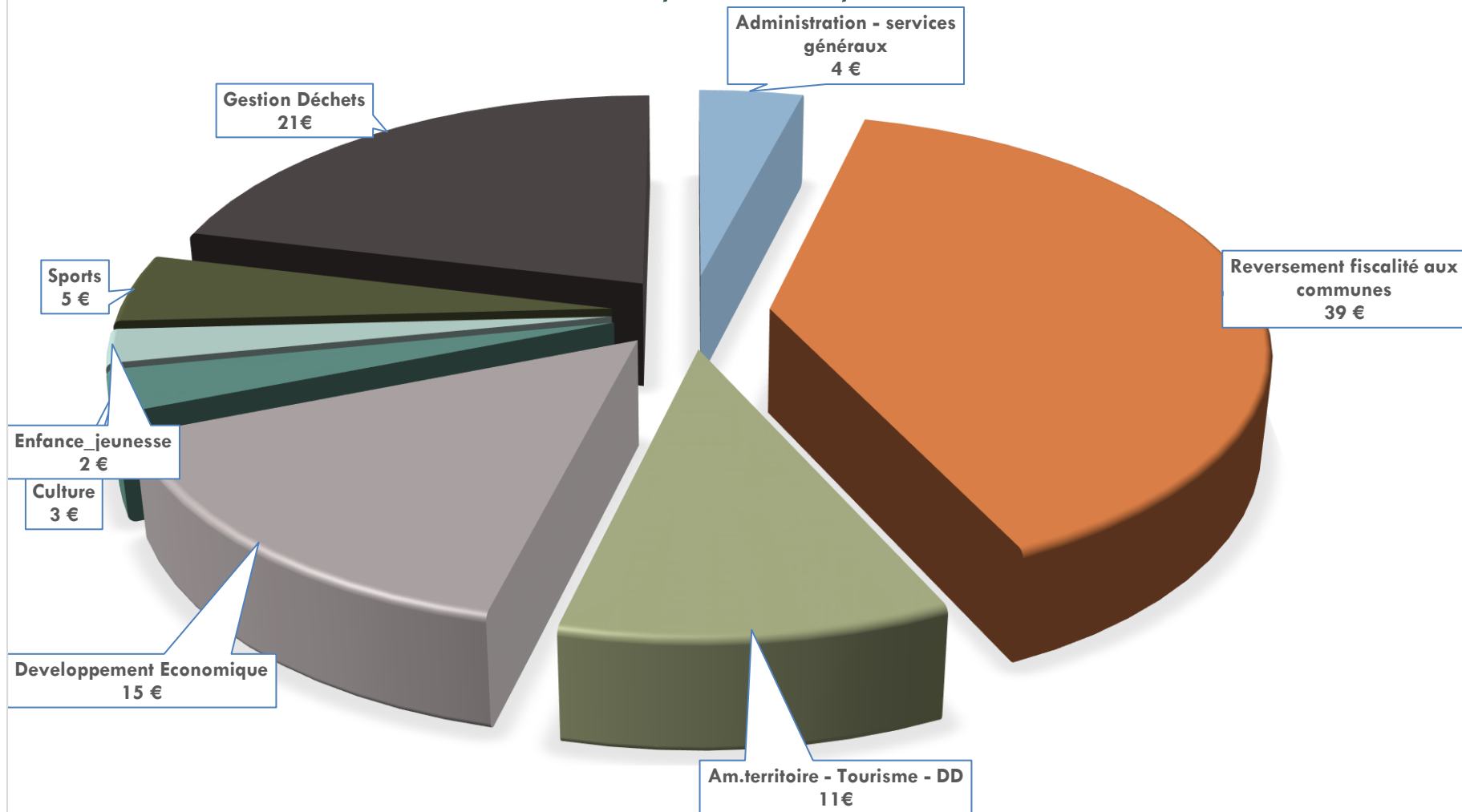
F. EVOLUTION DES DEPENSES

Trajectoire de résorption des déficits français et place assignée aux administrations publiques : Les collectivités locales non contraintes à la contractualisation avec l'Etat sont dans l'obligation de présenter les objectifs prospectifs d'évolution des dépenses de fonctionnement et des besoins de financement annuels (emprunt-remboursement)... **le fameux + 1,2% en valeur**

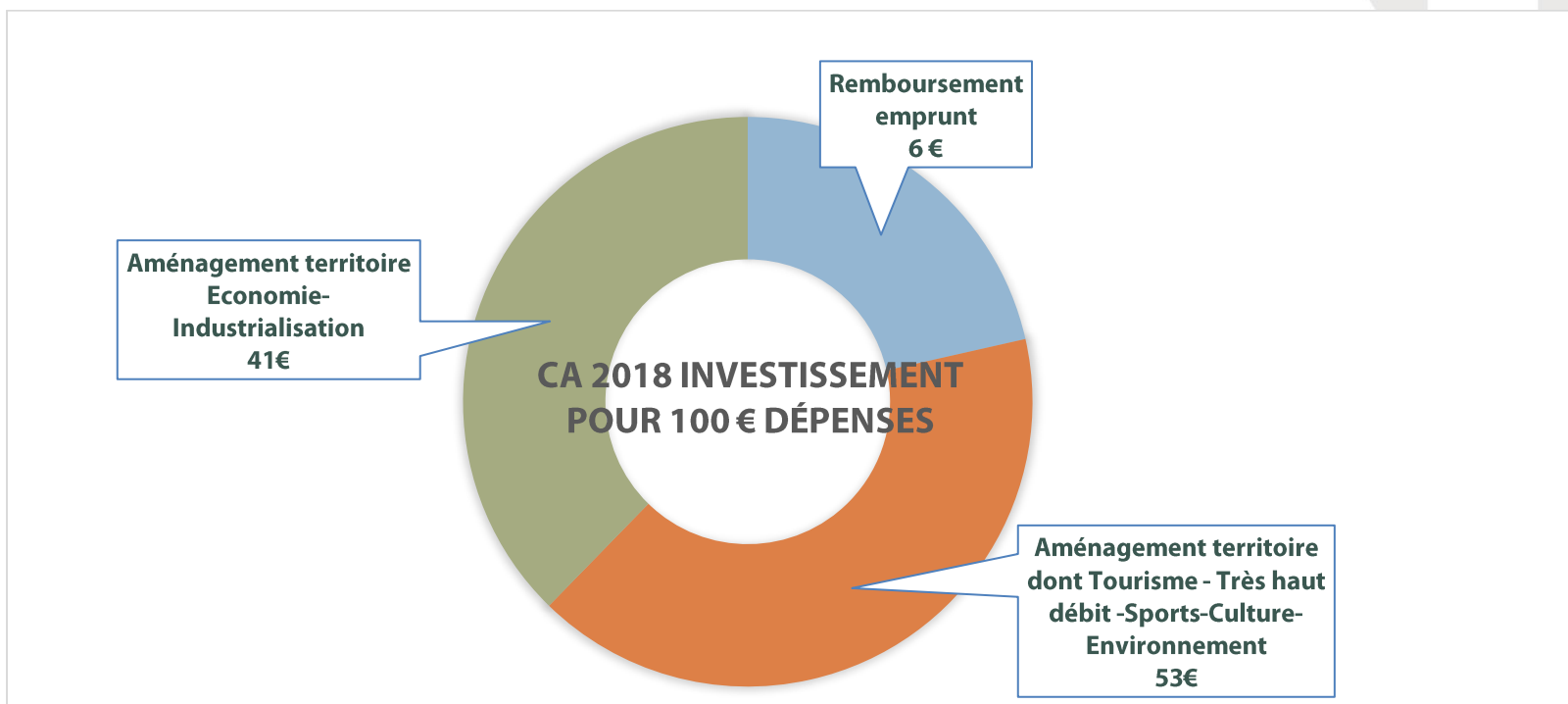


Tous budgets	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Contexte national	SDCI	loi Finances : diminution du déficit public national --> baisse des dotations Etat	loi Finances : diminution du déficit public national --> baisse des dotations Etat	Loi Finances : évolution FPIC et paysage interco - toujours baisse des dotations Etat	Loi Finances et de programmation : Trajectoire de résorption des déficits français (objectifs nationaux d'évolution des dépenses de fonctionnement+ 1,2% en valeur) Réforme de la taxe d'habitation	Loi Finances et de programmation : Trajectoire de résorption des déficits français (objectifs nationaux d'évolution des dépenses de fonctionnement+ 1,2% en valeur) Réforme de la DGF
Contexte local	fusion - intégration syndicats (arrières factures) - dans le cadre législatif : prise et restitution de compétences	oct 2015 : ouverture Aqua Mira juillet 2015 : création service mutualisé ADS restitution/prise compétences – TEOM territoriale (Suppression REOM) –	- acquisition siège - fonctionnement sur un exercice nouvelle piscine - restitution CIAS - création budget annexe OM (jeu écritures) - perte dotations d'Etat	- nouvelles compétences Loi NOTRe (tourisme – aire accueil gens du voyage) - FPIC contributeur - - Maison Messiaen – - Personnel "réforme FPT" + nouveaux postes – - Aide exceptionnelle à Alpe du Grand Serre	variation des dépenses : - nouvelles compétence GEMAPI - allègement du financement - budget général- OM - suppression sub fonctionnement SAUTET / - intégration du SMIME - Aide exceptionnelle Ale du Grand Serre - Ornon variation des recettes : - Perte DGF bonifiée ! perte de certaines dotations/compensation - hausse de la fiscalité - nouvelle recette fiscale GEMAPI	Dépenses nouvelles - SPANC - Compétence Petite enfance - ENS Gillardes - Renforcement de l'ingénierie en interne (postes chargé de mission) - Mat.dev sur un exercice complet Toujours : jeu d'écritures entre les budgets annexes et principal Recettes - Perte DGF bonifiée - Miser sur la dynamique des bases pour le produit de la fiscalité
Dépenses totales	10 704 484	10 756 953	12 166 914	11 876 293	12 422 367	N-1 x 1.20% max (hors compétences nouvelles)
Reversement fiscalité	4 868 705	5 009 855	5 011 781	5 076 146	5 151 706	
Dépenses personnel	1 282 045	1 388 485	1 333 005	1 421 274	1 657 175	
Recettes totales	11 416 525	11 323 773	12 671 267	12 155 563	13 205 424	
Recettes Dotations Etat	1 537 379	1 386 328	1 182 447	1 054 543	1 003 481	
Recettes Fiscales	7 534 933	8 235 833	8 333 730	8 328 521	9 020 089	

EN FONCTIONNEMENT, AVEC 100€, LA CCM FINANCE ...



Section d'investissement – Evolution /exercice		2014	2015	2016	2017	2018
dépenses	Fonds de concours (Subvention d'équipement)	15 000	55 000	150 000	504 915	287 650
	Dépenses d'équipements	3 579 094	4 316 281	1 184 276	1 570 210	1 659 019
	Remboursement capital	138 806	174 151	252 893	279 302	459 844
recettes	Subventions	1 094 183	1 660 886	1 168 803	879 876	841 265
	FCTVA	535 441	805 647	335 568	247 595	171 365
	Emprunt	0	500 000	0	200 000	0
	virement de la section fonct.	1 313 849	622 085	849 140	444 462	614 292



G. ZOOM SUR LES PARTICIPATIONS VERSEES

Participations et contributions versées en 2018	CA 2017 pour mémoire	CA 2018
Articles 6558-65548		
Environnement GEMAPI	36 344	29 845
Economie & Emploi	298 555	8 986
Tourisme & Chemin de fer	10 000	10 000
Montagne Agriculture Forêt	9 800	4 250
Total 2018		53 081

Subventions versées en 2018	CA 2017 pour mémoire	Compte administratif 2018
Administration		273 635
Enfance Jeunesse	104 775	99 553
Economie & Emploi		10 000 ⁽¹⁾
Culture & Patrimoine	114 200	121 600
Sports & Santé	33 675	24 983
Tourisme & Chemin de fer	202 635	100 200
Environnement	305 000	90 000
Montagne Agriculture Forêt		1 440
Total		721 411

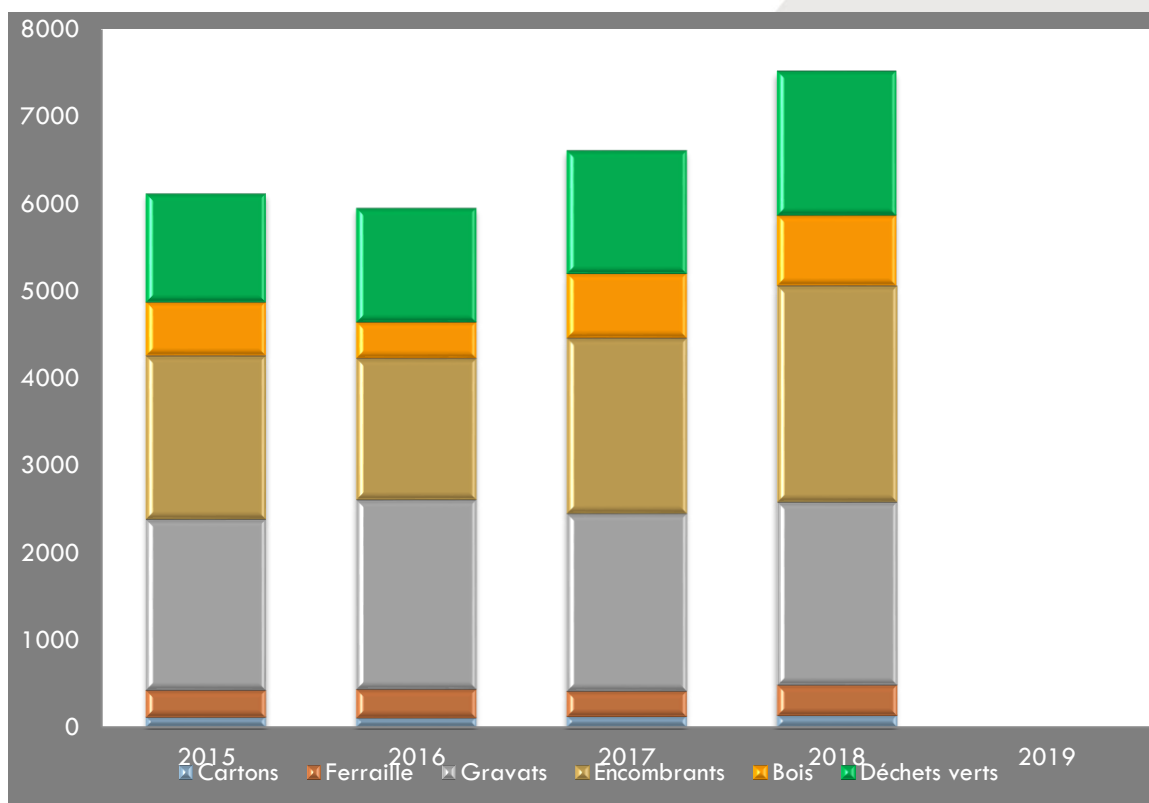
(1) Enveloppe d'aide aux commerces → montant pré-attribué

H. LES DECHETS ...

Pour la gestion du service (collecte-traitement-déchetterie), les dépenses s'élèvent en 2018 à 2 750 000 €. Le financement de ce service est assuré par la fiscalité, le rachat de « matériaux » et les soutiens des Eco-organismes.

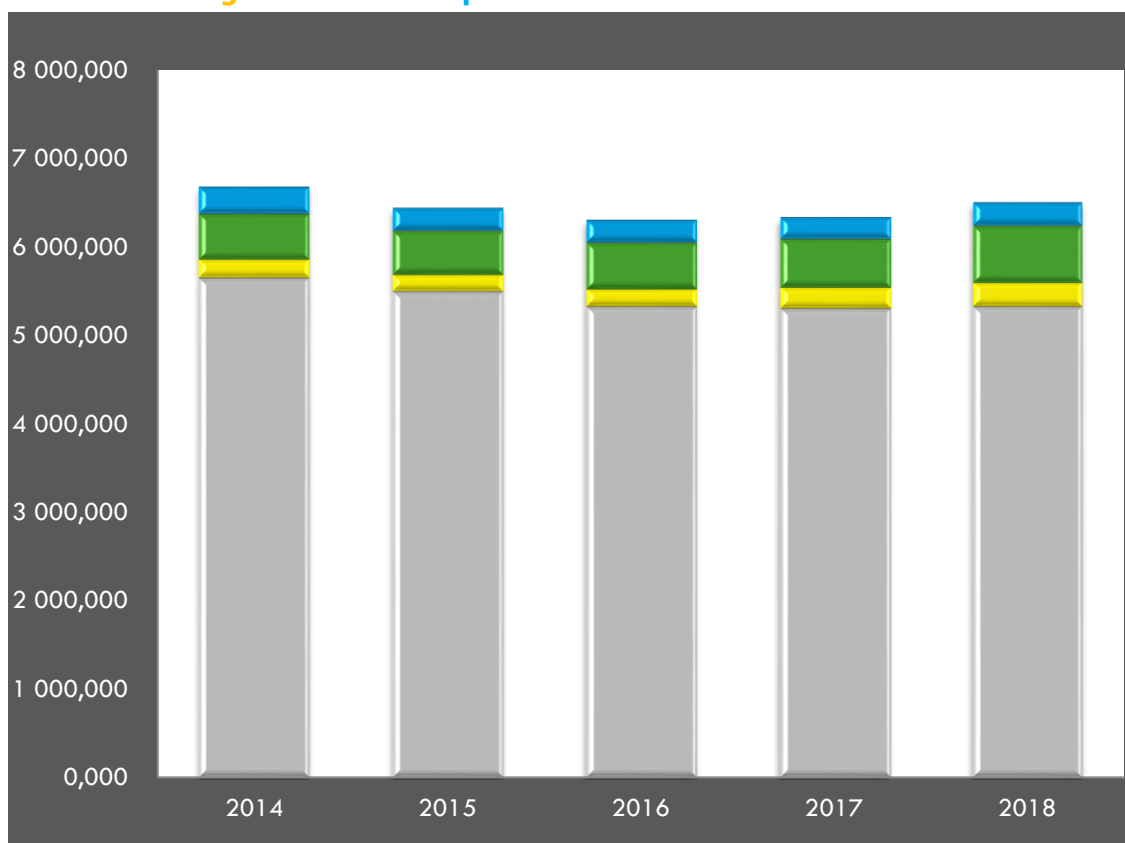
Zoom sur la hausse des tonnages, entre 2017 et 2018, en déchetteries :

- Cartons + 9%
- Ferrailles + 21%
- Gravats + 3%
- Encombrants + **23%**
- Bois + 9%
- Déchets verts + **17%**
- **Au global + 14 %**



Zoom sur les tonnages OMR et tri sélectif entre 2017-2018

↗ **Emballages + 13 %** - **Papier + 8 %** - **Verre + 18 %**



I. ZOOM SUR QUELQUES SERVICES

Service mutualisé ADS

38 communes adhérentes, dont certaines par « solidarité » sans utilisation directe du service
Nombre d'actes instruits = **322 - soit en Equivalent Permis de Construire (EPC) = 240**

Relais Assistantes maternelles

- **125** assistantes maternelles en activité
- **82** temps collectifs animés sur différentes communes du territoire (La Mure, Susville, La Motte d'Aveillans, Corps, Valbonnais, Pierre-Châtel, Saint-Jean-de-Vaulx, Monteynard, Prunières, Nantes-en-Rattier), soit **410** présences d'Ass Mat présentes et **835** présences d'enfants
- Réunions et formations à destination des Ass.mat des parents : recyclage PSC1, analyse de la pratique, projet Pacap...
- Des évènements : la Grande Lessive, Journée famille, Babylab...

Aire d'accueil des gens du voyage

En 2018, 8 familles accueillies de mai à septembre.

Piscine territoriale Aqua Mira

- | | |
|------------------------------------|--------|
| - Fréquentation clubs-associations | 23 700 |
| - Fréquentation scolaires | 13 700 |
| - Fréquentation Public | 16 300 |

Info-Energie

Une permanence gratuite par mois, soit plus de 30 entretiens individualisés en 2018 (info-conseil sur travaux rénovation, changement mode de chauffage...)

Site internet

Nouveauté 2018 : www.laccmletri.fr



Site institutionnel : www.ccmatheysine.fr

18 782 visites en 2018 – la page la plus consultée : le territoire

Site dédié à Matheysine Tourisme : www.matheysine-tourisme.com

18 500 utilisateurs

Site dédié Matheysine Développement : www.matheysine-developpement.com

9 600 visites en 2018 – la page la plus consultée : l'annuaire des entreprises

Le film « Entrez dans votre nouvelle vie – Travaillez en Matheysine » : 50 000 vues !



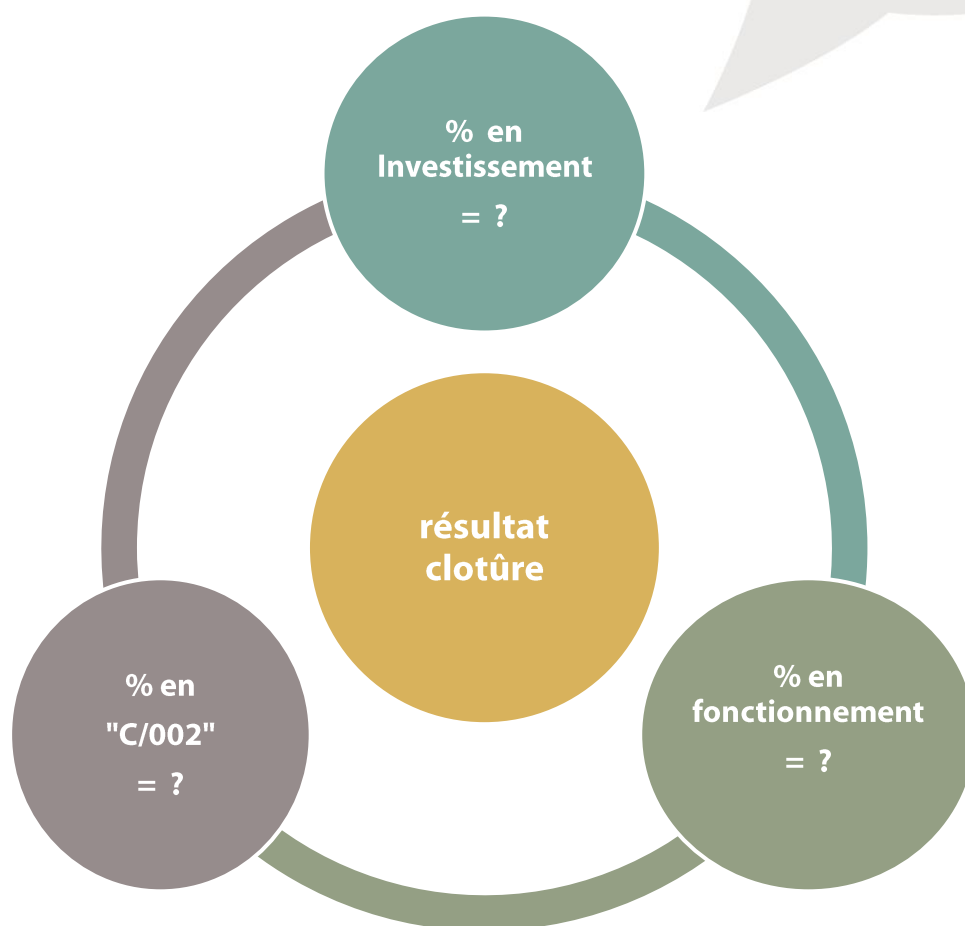
la **Matheysine**
Communauté de communes
 **MATHEYSINE**
DEVELOPPEMENT

5. DONNEES IMPOSEES & ORIENTATIONS PROPOSEES : TENDRE VERS UN BUDGET 2019 BATI A PARTIR DES PROPOSITIONS SUIVANTES

Le résultat de clôture présente un excédent de 1 000 000€

Quelles orientations sur 2019 ?

- 🗨️ % à l'investissement
- 🗨️ % au fonctionnement pour pallier les baisses de recettes et contribuer aux hausses des dépenses de fonctionnement : nouveaux services – hausse mécanique
- 🗨️ % en réserve au c/002



1) FISCALITE LOCALE – DOTATIONS – REVERSEMENT FISCALITE

- ➔ **Fiscalité locale** : maintien des taux – pas de hausse envisagée - miser sur la valorisation des bases pour une augmentation du produit de la fiscalité locale
- **FDPTP** = baisse annoncée de 15% à l'échelle nationale = inscrire par prudence les 80% « garantis »
- **Dotation Intercommunalité** = double peine = la grande inconnue
 - perte du statut de DGF bonifiée ! la CCM ne répond plus aux obligations de la loi...
 - réforme générale du calcul de la dotation
- **Dotation de compensation** en baisse continue
- **FPIC** = augmenter la contribution
Lancer une réflexion sur une « répartition solidaire »

2) PERSONNEL

Les modifications majeures sur 2018: hausse des cotisations salariales, des avancements de grades (stagnation depuis 2014) et intégration du personnel du SMIME au 1er janvier 2018.

Soit une variation à la hausse de 240 000€.

Une partie de cette variation (200 000€) compensée par la suppression du versement de la participation de l'intercommunalité au budget du syndicat.

Au 31 décembre 2018, l'effectif est composé comme-suit :

Nature du contrat	Nombre d'agents	ETP
FPT	28	26.60
CDI	6	5.10
CDD	4	2.5
MàD/indirect	5	2
Total effectif 2018 <i>(rappel 2017)</i>	43 <i>(39)</i>	36.20 <i>(32.70)</i>

- **Sur 2019**, il faut prévoir une hausse des crédits nécessaires au C/012 avec des taux plus élevés des cotisations salariales, l'intégration du personnel d'un syndicat (Pays de Corps), Rifseep.

3) SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- ➔ Provision régulière pour divers travaux d'entretien et d'amélioration
- Changement des luminaires (LED) – mise en place de minuteurs (dégagements-sanitaires) - dépenses d'investissement générant des économies en fonctionnement

➤ Réunions - Conseils com. → l'achat d'un Pelletscook...

4) SOUTIEN FINANCIER AUX ASSOCIATIONS – COLLECTIVITES

➤ Poursuivre voire développer la politique des événements labellisés (culture-sports-tourisme)

5) ALPE DU GRAND SERRE



Poursuivre les travaux du directoire pour étudier voire tendre vers un nouveau mode de gestion incluant la CCM

6) GESTION DES DECHETS

Les choix politiques dès 2014 en matière de gestion du service (régie directe, optimisation de filières...), de fiscalité permettent en 2018 de tendre vers un budget couvert par les recettes du service en fonctionnement.

Pour rappel, en 2014, le besoin de financement annuel a minima par le budget général de cette compétence s'élevait à plus de 650 000€

- ➔ **Subvention équilibre** : il est nécessaire de conserver une subvention d'équilibre du budget général pour permettre le niveau d'investissement pour répondre aux obligations réglementaires de la loi transition....
- **Sécuriser** les sites existants des déchèteries - obligation règlementaire
- **Réaménager** le site de Sousville : quai de transfert -déchèterie
- ➔ **Poursuivre l'équipement en CSE** et colonnes de tri - renouveler le parc ancien
- **Provisionner des dépenses imprévues** / camion BOMGrue (si besoin remplacement par location) - nouveau véhicule livraison nov-déc 2019
- **Débuter la coopération** avec Grenoble Alpes Métropole et les EPCI voisins pour un programme d'investissement du site Athanor
- **Opter** pour une filière de traitement des « déchets verts » via la coopération CSA3D – choix en 2019
- **Mise en service Benne éco-mobilier** – en moyenne baisse de 30% des encombrants (coût traitement conséquent)
- **Plan communication** : sensibilisation au tri (gestion des déchets) – animation Ambassadeur tri

7) GRAND CYCLE DE L'EAU

- ➔ **GEMAPI** (compétence dévolue en 2018) : Au 1^{er} janvier 2019, le SIGREDA fusionne avec le SYMBHI.

Liste non exhaustive du programme d'actions 2019 (Espaces de bon fonctionnement, Recensement des digues, végétation invasive, végétation...) couvert par la fiscalité GEMAPI :

- Lutte contre la Berce du Caucase sur le plateau matheysin

- Restauration de l'Espace de Bon Fonctionnement tranche 1 sur la plaine des Echauds – Lavaldens
- Réhabilitation des ouvrages de correction torrentielle du Ruisseau Champagne, commune Sousville, hameau du Crozet
- Restauration de l'Espace de Bon Fonctionnement aux Faures à Valjouffrey
- Encadrement des extractions de matériaux en lit mineur à Malras, Valbonnais
- Restauration et entretien des boisements de berges des sous bassins Bonne, Jonche, ruisseau de Vaulx et Drac intermédiaire (Beaumont)
- Restauration de la continuité biologique des obstacles à l'écoulement de la Jonche
- Restauration hydro morphologique et écologique de la Bonne dans la plaine de Valbonnais
- Restaurer la digue des Angelas à valbonnais
- Rehaussement de la digue des Fayettes
- Restaurer la digue en rive gauche de la Bonne à Valbonnais au niveau de la confluence Malsanne
- Restauration hydro morphologique et écologique de la Jonche
- Etude complémentaire de définition des Espaces de Fonctionnement Complémentaires sur le bassin du Drac /partie Matheysine
- Etude de recensement des ouvrages à déclarer au titre du décret digue sur la Matheysine

L'autofinancement restant à charge pour la collectivité (déduction subvention - hors frais fonctionnement-hors mission ingénierie) est estimé a minima à 120 000 € en 2019 – 180 000€ en 2020.

- PRODEPARE - les travaux seront gérés par le SYMBHI (conformité des travaux/compétence GEMAPI)
 - Ces dépenses seront financées par la fiscalité GEMAPI (sans transfert de charges des communes à l'intercommunalité) et par le maintien du dispositif d'aide financière du Département.
 - Les travaux seront assurés par des chantiers d'insertion

La CCM exprime sa volonté que soit maintenu l'appui technique aux communes, les projets touchant des cours d'eau ou des milieux aquatiques mais sortant de la compétence GEMAPI (protection de route, d'ouvrage, de zones agricoles, de captages). Le prélèvement de la taxe GEMAPI doit pouvoir s'accompagner d'un certain service rendu aux élus et à la population.

La CCM exprime également son souhait que l'équipe affectée au territoire du Drac soit maintenue à 4 personnes (2 chargés de mission et 2 techniciens de rivières)

La CCM souhaite réfléchir à la disponibilité d'un fond de réserve en cas d'intervention nécessaire après une situation d'urgence.

8) PETIT CYCLE DE L'EAU

- ✎ **Compétence Eau-Assainissement** : possibilité de minorité blocage des communes avant le 1er juillet 2019 pour retarder le transfert de la compétence Eau-Assainissement en 2026. A suivre...
- ✎ **11^{ème} programme Agence de l'Eau** : a priori, les intercommunalités doivent être l'interface entre les communes et l'Agence de l'Eau pour pré-instruire les dossiers : temps de technicien à prévoir ? Infos divergentes sur ce sujet. A suivre ...

➤ **Nouveauté 2019 – SPANC** - Budget annexe

Dans le cadre de fusion-absorption du SIGREDA par le SYMBHI, restitution de la compétence SPANC – service public d'assainissement non collectif à la Communauté de Communes de la Matheysine. A compter du 1^{er} janvier 2019, la restitution de la compétence SPANC est dévolue à la CCM. Cependant, il n'est pas envisageable de créer un service opérationnel au sein de la collectivité. Aussi, pour assurer une continuité de service dans les meilleures conditions en termes de moyens humains, techniques et financiers, Grenoble Alpes Métropole propose une convention de gestion du SPANC.

9) TRANSITION ENERGETIQUE

- ➔ **Poursuivre** le programme d'actions engagé en 2018 avec l'accompagnement de l'AGEDEN : **permanences info-énergie : un service d'aide et de conseil** en Matheysine pour les habitants du territoire.
- **Conforter** cette action par la mise en œuvre **d'une plate-forme rénovation habitat – à prévoir** une enveloppe financière dédiée pour subventionner les travaux de rénovation – à mobiliser le « Bonus CAR »

10) DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Nouveauté 2019 : Espace Naturel Sensible intercommunal des Gillardes** (Pellafol-Monestier d'Ambel) : élaboration plan de gestion – suivi – animation – ces actions seront subventionnées à plus de 96% par le Département de l'Isère. Nouvelle mission suivie au sein du service Aménagement du territoire de la CCM

- ➔ **Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC) :** Poursuite des actions dans le cadre du renouvellement de cette convention renouvelée.
- ➔ **La Mure Cinéma Théâtre :** poursuivre l'aide au fonctionnement, la prise en charge des postes de direction
- **Réflexion** sur la création d'un poste de chargé de mission « coordination culturelle » pour porter et animer les différents projets culturels de la CCM (CTEAC, Maison Messiaen, actions transversales...)
- **Paysage Paysages :** Le Département a choisi la Matheysine pour sa programmation Paysage→ Paysages du printemps 2019. Plus de **65 évènements culturels** animeront le territoire du 21 mars au 22 juin 2019, certains à l'initiative de la CCM avec l'appui des communes, d'autres d'initiatives locales (associations, communes....) - Proposition d'affecter une enveloppe budgétaire dédiée (reconduction du principe de financement de La Matheysine une histoire minière)
- ➔ **Aide exceptionnelle au Musée de la Mine-Image à La Motte d'Aveillans –**
Reconduction de l'aide de 16 000€ sur deux ans (2018-2019)

11) SPORT

➤ Piscine territoriale Aqua Mira

- Procédure judiciaire en cours – maintenir les crédits en investissement pour reprise des dysfonctionnements
- Maintenir le service public dans son dimensionnement actuel (associations - club-scolaires-public)
- Prévoir des travaux d'entretien (peinture vestiaires...)
- En partenariat avec la Ville de La Mure, réfléchir à un aménagement du parking
- Maintenir les recettes /public par des actions de valorisation (baisse entrées public en 2018)

➤ Fonds de Concours au bénéfice des communes

- Poursuivre le versement du fonds de concours pour l'Opération de la Halle des Sports – la Mure avec la volonté de régler le solde avant la fin du mandat - solde en 2019 = 80 000€
- Commune de la Motte Saint Martin fonds de concours au fonctionnement de la piscine → reconduction en 2019 – 8 000€
- Boulodrome couvert : subventionner la Commune pour une éventuelle prise en charge des fluides en partie.

12) SANTE

- ✎ S'engager auprès du réseau **REPPPOP38** (Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique en Isère) en proposant des stages « piscine » adaptés.

13) LOGEMENT

- **Adhésion à l'ADIL 38** - A l'issue du forum logement organisé conjointement avec le Département de l'Isère, **un nouveau service de conseil et d'aide** pour les habitants et les collectivités locales du territoire

- ✎ **Fonds de Concours au bénéfice des communes :**

- MARPA (Maison d'Accueil et de résidences pour l'Autonomie) à Pierre-Châtel : la CCM est sollicitée pour l'octroi d'un fonds de concours

14) MATHEYSINE-TOURISME

- ➔ **Maintien** de la subvention fonctionnement fixée annuellement
- ➔ **Versement** de la subvention fonctionnement liée au transfert de charges (figée)
- ➔ **Reversement de la taxe de séjour** – les recettes de la TdS seront collectées sous forme de régie à partir de 2019 – Mobiliser les fonds pour le versement des 10% au Département de l'Isère

15) AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – TOURISME

- ➔ **Programme Aménagement des Lacs**
 - Aménagement de l'entrée du site de Petichet à Saint-Théoffrey - fin d'opération
 - Aménagement du Site du Sautet - programme d'investissement
 - Site du Sautet – fonctionnement
 - Maintenir la gestion par des « privés »
 - Maintenir un budget sans financement du budget général
- ➔ **Prairie de la Rencontre à Laffrey** – Lancement de la maîtrise d'œuvre pour tendre vers le programme phare d'investissement en 2020-2021 – Opération globale de 2 millions d'euros, subventionnée à plus de 70%
- ➔ **Poursuite des politiques contractuelles**

16) MATHEYSINE DEVELOPPEMENT – DIRECTION ECONOMIE EMPLOI

➔ Les chantiers de 2019 (autofinancés) :

- Poursuite de la réhabilitation de l'Espace EVOLUTIF – Opération à plus de 5 000 000€
- Réfection de la toiture des ateliers de Nantizon
- Extension de la société OSE toujours à l'ordre du jour mais les modalités financières et juridiques ne sont pas arrêtées à ce jour.



Effectif des entreprises aidées : plus de 1 100 emplois

- Nombre de locataires : environ 50
- Taux d'occupation des locaux : 97 % hors EVOLUTIF – Un atelier va se libérer aux Certaux en mars et quelques bureaux disponibles dans l'espace CONNEX



Acquisition du tènement immobilier du lycée Alpes Sud Isère

➔ **BP prévisionnel** s'équilibrera autour de 1 200 000 € en fonctionnement et 2 750 000 € en investissement (hors projet OSE le cas échéant), Pas d'emprunt nouveau prévu en 2019

17) ACTIONS ECONOMIQUES

➔ LEADER

- Contribution à la structure porteuse – Animation
- Émerger à ce programme de financement par des actions notamment pour le monde économique (télétravail-promotion territoriale – développement des nouvelles économies – dev nouvelles filières agricoles...)

➔ **Maintenir** l'enveloppe budgétaire de 10 000€ pour des aides économiques aux organismes et entreprises privés dans le cadre du programme LEADER, et du programme d'intervention économique de la région Auvergne Rhône-Alpes. L'enveloppe 2018 est pré-affectée en totalité pour trois projets localisés à Entraigues-Pierre-Châtel-La Mure.

18) EMPLOI

➔ Mission locale Alpes Sud Isère

Proposition d'accéder à la demande d'augmentation de la contribution de la CCM à **1.95€/habitant** (1.78€ depuis 2010) au regard des dispositions prises par le CA de la Mission Locale (mesures économiques, remobilisation sur l'antenne de la Matheysine...), avec le maintien du temps de travail accueil et de gratuité du loyer financés par Matheysine Développement.

Plus de 300 jeunes de la Matheysine sont suivis par la MLASI.

19) MONTAGNE

- ➔ **Réseaux PDIPR** définition des travaux dans l'enveloppe budgétaire annuelle de plus de 200 000€HT
- **Nouveauté 2019 : Plan Trail départemental**, en partenariat avec le Département de l'Isère mise en œuvre de parcours Trail – budget de 8 000€ à prévoir
- ✎ Réflexion sur l'opportunité d'une passerelle Matheysine-Trièves (Salle en Beaumont)

20) AGRICULTURE

- ➔ **Plan Pastoral Territorial** : poursuivre l'animation & le suivi d'actions transversales
- ➔ **Poursuivre** le partenariat avec la Chambre d'agriculture ?
- **Accompagner** le Département dans le diagnostic foncier agricole – les biens sans maître – le **Pôle agroalimentaire** ?
- **Développer** la diversification, l'appui à la commercialisation : La Matheysine dans l'assiette
- **Comité Local d'Installation** : animation suivi
- **Prévoir un poste de chargé de mission** (financé par le Département de l'Isère-Europe) pour animer toutes ces thématiques liées au développement de la filière agricole
- ➔ **Abattoir**
 - L'investissement le plus important concerne le remplacement des groupes froid (chambres chocs)
 - Tonnage 2018 : pour la première fois, la barre de 400 tonnes a été atteinte
 - BP prévisionnel s'équilibrera autour de 30 000 € en fonctionnement et 85 000 € en investissement.
 - En fonctionnement la seule recette réelle provient de la taxe d'usage versée par l'exploitant SICORBIAA et doit permettre de couvrir le remboursement des emprunts et les dotations aux amortissements. Prévoir une aide sous forme de subvention à hauteur de 2 000 € à la SARL SICORBIAA
 - Les investissements de 2019 seront autofinancés.

21) FORET

- ➔ **Poursuivre** la dynamique de la stratégie forestière avec une mutualisation avec la Communauté de Communes du Trièves, la Communauté de Communes de l'Oisans
- **Subventionner** « Fête de la Forêt de Montagne » en juin à l'Alpe du Grand Serre

22) PETITE ENFANCE

➤ **Nouveauté 2019 : Compétence Petite Enfance**

A compter du 1^{er} juillet 2019, une SCIC assumera pour le compte de la CCM la gestion des structures d'accueil de la petite enfance existantes implantées sur les communes de moins de 2 000 habitants et du Lieu accueil enfants-parents. Une démarche de solidarité entre les communes et l'intercommunalité.

23) ENFANCE-JEUNESSE

- ➔ Poursuivre la politique d'aides financières aux ALSH
- ➔ Poursuivre le dispositif Anim'Ado en le renforçant par de nouvelles actions notamment pour faire suite à l'étude « Paroles Portraits de jeunes en Matheysine »
- ➔ Travailler le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de l'Isère

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – SERVICES AUX COMMUNES

➔ **Plan de Paysage :** En 2019, poursuite de la démarche (bureau d'étude – mobilisation en interne – budget dédié) dans le cadre de l'aide financière de l'Etat, avec l'élaboration des fiches-actions

➔ **Très Haut débit - Partenariat Intercommunalité – communes :** programme pluriannuel de plus de 1 600 000€ pour le territoire, débuté en 2017 – financement solidaire du bloc communal et de l'Agence pour le Développement de la Matheysine.

👏 **Nouveauté 2019 :** s'engager dans la réflexion sur la mobilité (projet LOM) – la CCM partenaire avec le Département du dispositif REZO Pouce

CONCLUSION

La maquette budgétaire sera proposée selon les **arbitrages politiques listant les actions retenues** par le DOB lors de la séance du conseil communautaire du 11 mars 2019.

Légende

- ➔ Dépenses et/ou recettes maintenues/ exercice précédent
- ↗ Dépenses et/ou recettes en hausse/exercice précédent
- ↘ Dépenses et/ou recettes en baisse /exercice précédent
- 👉 Nouveauté – sans impact budgétaire à ce stade

Fait le 11 mars 2019,
Joël Pontier,
Président